

Le Pardon d'Allah

<"xml encoding="UTF-8?>

Le Pardon d'Allah

Anas Ibn Mâlik, a rapporté ceci: J'ai entendu le Messenger d'Allah dire: «Allah a dit: «Ô fils d'Adam! Si tu M'invoques et que tu mets ton espoir en Moi, Je te pardonnerai tout ce que tu as fais, sans faire de cas! Ô fils d'Adam! Si tes péchés atteignent le niveau du ciel, puis si tu sollicites Mon pardon, Je te pardonnerai, sans faire de cas! Ô fils d'Adam! Si tu viens à Moi avec des péchés à la mesure de ce que contient la terre, puis que tu Me rencontres sans M'associer quiconque, Je t'apporterai son équivalent en pardon! (Rapporté par Attermidhi dans son Djâmi', chapitre sur le mérite du repentir et de la demande de pardon.

Sens de ce hadith par Ibn Hajar al Asqalani

Le sens de ce hadith est qu'Allah dit au fils d'Adam: « Ô fils d'Adam, tant que tu M'invoques pour que Je te pardonne tes péchés, que Tu espères de Moi l'exaucement de tes invocations. »

En te repentant de tes péchés, en invoquant Allah le pardon de tes péchés, en espérant de Lui l'acceptation de ton repentir et en ayant une bonne pensée de ton Seigneur qui pardonne les péchés des repentants, comme Il leur a promis cela.

Allah te pardonnera tous tes péchés, en dépit de la négligence et de l'oubli, dont tu as fait preuve au moment de tes péchés.

« Et Je ne fais aucun cas de ceux qui Me disent: « Pourquoi as-Tu pardonné à untel? Car personne ne Me demande des comptes sur ce que Je fais».

Allah Taala dit: «Nul ne l'interroge sur ce qu'il fait, mais les hommes seront interrogés».

(Sourate 21, 23).

Aussi, Allah Taala dit : « les bonnes actions font disparaître les mauvaises». (Sourate 11, 114).

« Et toi tu as commis des péchés puis tu es revenu vers Moi en Me demandant pardon. Or, le retour vers Moi et la demande de Mon pardon sont parmi les meilleures des œuvres, et elles effacent les mauvaises actions ».

Le prophète (Salla Allah 'alayhi wa Salam) a dit: « Fais preuve de piété à l'égard de Allah où que tu sois et fais suivre une mauvaise action par une bonne action, elle l'effacera. Aies vis-à-vis des gens un bon comportement » Rapporté par Attermidhi.

« Ô fils d'Adam, si tes péchés atteignent les parties du ciel, que ce soit la hauteur, l'immensité ou l'abondance, et qu'ils remplissent le vide qu'il y a entre le ciel et la terre, puis si tu Me demandes pardon, que tu regrettes tes actes passés et que tu t'en repens, Je te les pardonnerai, et Je ne fais aucun cas de celui à qui cela ne plaît pas, car Je fais ce que Je veux et ce que Je décide. J'ai promis d'ailleurs cela, par faveur et miséricorde de Moi, et Je tiens toujours Mes promesses».

« Ô fils d'Adam, si Tu viens à Moi en apportant avec toi des péchés à la mesure de la terre, et s'il y a avec toi l'unicité (le Tawhid), -que tu ne m'associes personne- Je t'apporterai son équivalent en pardon afin que se dissipent tes péchés devant Mon pardon sur la balance, et tu n'auras aucun péché qui nécessitera ton châtiment».

Il y a dans ce hadith une espérance énorme et une bonne nouvelle pour les repentants, ainsi qu'une incitation pour eux de se hâter de se repentir, d'avoir un bon espoir et de s'attacher à l'unicité d'Allah.

Il est préférable pour le croyant de donner la préférence à la crainte révérencielle sur l'espérance, dans sa jeunesse et sa bonne santé, et de la donner à l'espérance, dans sa vieillesse et sa maladie, et Allah est plus savant.

L'histoire de celui qui a tué cent personnes

Voici un récit d'une personne était sincère avec Allah et Allah Taala l'a crus, dont Il a accepté le repentir et dont Il a pardonné tous les péchés.

D'après Abû Saïd Al-Khudrî le Prophète (Salla Allah 'alayhi wa Salam) a dit : «Parmi les peuples qui vivaient avant vous, il y avait un homme qui avait tué quatre-vingt dix-neuf personnes. Il demanda après l'homme le plus savant sur terre. On lui désigna un moine. Il alla le trouver et lui dit qu'il avait tué quatre-vingt dix-neuf personnes.

Il lui demanda s'il lui restait une possibilité de se repentir. Le moine dit aussitôt : "Non".

Alors la personne le tua sur le coup et compléta ainsi le nombre des ses victimes à cent.

Puis, il demanda de nouveau après le plus grand savant de la terre. On lui désigna une personne. Il alla la trouver et lui dit qu'il avait tué cent personnes ; il lui demanda s'il lui restait quelque possibilité de se repentir. Il lui dit : "Oui et qu'est ce qui fait obstacle entre toi et le repentir ? Va dans tel pays, là-bas vivent des gens qui ne font qu'adorer Dieu. Adore donc Dieu avec eux et ne retourne jamais dans ton pays car c'est une terre de mal."

Il se mit en route, et arrivé à mi-chemin, il fut atteint par la mort. Les anges de la miséricorde et les Anges des tourments se disputèrent à son sujet.

Les Anges de la miséricorde dirent : "Il es venu se repentir désirant de tout son cœur retourner vers Dieu".

Et les Anges des tourments dirent : "Il n'a jamais fait de bien toute sa vie durant."

C'est alors qu'un Ange sous l'apparence humaine vint à eux. Ils le prirent pour juge.

Il leur dit : "Mesurez la distance qui le sépare de chacune des deux terres. Destinez-le ensuite à celle dont il est le plus proche."

Ils mesurèrent et trouvèrent qu'il était près de la terre qu'il voulait rejoindre, alors ce furent les Anges de la miséricorde qui lui retirèrent son âme ». (Rapportée par Albukhari et Muslim)

Moralité

Le péché doit être suivi inmanquablement d'une demande de pardon, car la plus grave des situations c'est lorsque l'homme se passe du pardon de Dieu, et rencontre la mort dans cet état.

La Miséricorde d'Allah est certes, infinie, mais cela ne doit pas faire oublier la Justice d'Allah, Laquelle est impeccable et n'accepte pas que le fautif jouisse de l'impunité, pendant que ses victimes subissent ses méfaits. De là, les peines prescrites par Allah, lesquelles doivent être d'abord appliquées, avant que le pécheur puisse espérer obtenir le Pardon d'Allah et être couvert par Son immense Miséricorde.

Allah Taala dit : « Dis: "Ô Mes serviteurs qui avez commis des excès à votre propre détriment, ne désespérez pas de la miséricorde d'Allah. Car Allah pardonne tous les péchés. Oui, c'est Lui le Pardonneur, le Très Miséricordieux. » (Sourate 39, 53)

Allah Taala dit « Certes Allah ne pardonne pas qu'on Lui donne quelqu'associé. A part cela, Il pardonne à qui Il veut. Mais quiconque donne à Allah quelqu'associé commet un énorme (péché » (Sourate 4, 48)